

Analyse de l'accès aux TIC dans les centres multimédias communautaires au Sénégal

Ibrahima SYLLA

Doctorant en Géographie-Aménagement,

Université de Toulouse Le Mirail

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Cet article présente les résultats d'une recherche menée au Sénégal dans les Centres Multimédia Communautaires (CMC) que l'on présente aujourd'hui comme une « aubaine » pour les zones rurales défavorisées et les milieux périurbains pauvres. Dans la première partie, nous présentons le contexte dans lequel le projet des CMC a été mis en œuvre et les modalités d'installation et de fonctionnement de ces centres, à travers l'analyse du concept de CMC. Enfin, dans la seconde partie, nous procédons à une étude de cas à partir des observations effectuées dans les quatre CMC visités.

Le Sénégal occupe, en matière de télécommunication, une place intéressante dans la sous-région Ouest-africaine et dans une certaine mesure au sein du continent. Avec une bande passante large de 1,24 gigabit par seconde en 2007, ce pays dispose du réseau Internet le plus performant du continent, juste derrière l'Afrique du Sud¹. Ainsi, le Sénégal est particulièrement bien connecté aux réseaux de télécommunications internationaux via des liaisons satellitaires, des câbles sous-marins et des faisceaux hertziens. Enfin, les télécommunications ont fini de se positionner au sein du dispositif économique sénégalais, avec une contribution non négligeable dans le PIB (environ 7,3 % en fin décembre 2005²) et une participation importante à la création d'emplois et de richesses (M. Dieng et I. Sylla 2006).

La géographie des réseaux et des systèmes de communication au Sénégal épouse plus ou moins fidèlement la géographie des autres réseaux d'infrastructures déjà déployés sur le territoire national, comme celui de distribution de l'électricité ou encore celui de téléphone filaire, pour lesquels Dakar se démarque nettement de

1. <www.osiris.sn/article2528.html>.

2. Estimation de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes à partir des données de la Direction de la Prévision et de la Statistique. Consulter à ce propos le site <www.artp-senegal.org>.

toutes les autres zones du pays. À titre d'exemple, à la fin de l'année 2005, la région de Dakar concentrat encore 64 % du parc téléphonique fixe, soit 171 352 lignes, contre 95 260 lignes pour le reste du pays (Sonatel 2005). Les inégalités d'accès peuvent aussi être mesurées entre espace urbain et espace rural. À la fin de l'année 2006 par exemple, sur les 14 200 villages que compte le Sénégal, seuls 1 713 étaient couverts par le réseau téléphonique fixe, soit moins de 15 % de l'espace rural national (Unesco BREDA 2007).

Au cours des deux dernières décennies, beaucoup d'initiatives ont été lancées dans le continent africain et au Sénégal afin de remédier à cette situation d'indigence technologique ou de réduire son ampleur. De la Francophonie à la Coopération britannique, en passant par la Banque Mondiale, le Centre de Recherche pour le Développement International, la Coopération américaine avec l'USAID par exemple... beaucoup de projets et de programmes auront été mis en œuvre à différentes échelles pour favoriser l'intégration des TIC à la fois dans les domaines de l'éducation, de l'économie, du social, de la médecine, etc. Cette multiplicité des actions a d'ailleurs été critiquée par certains analystes qui ont émis quelques avis sur le mode d'intervention plutôt désordonné des décideurs. C'est le cas d'Olivier Sagna (2006) qui fait remarquer que ces programmes sont victimes de leur nombre élevé qui entraîne généralement une dispersion des moyens, d'autant plus qu'il n'existe aucune synergie dans les actions entreprises. À cela s'ajoutent l'absence de stratégie politique nationale de développement des TIC et la différence des philosophies qui sous-tendent les programmes.

L'initiative CMC

L'initiative des CMC a été lancée par l'Unesco en janvier 2001, à l'occasion d'un séminaire organisé à Kothmale au Sri Lanka. À cette date, l'unique prototype et seul modèle fonctionnel de CMC était constitué par la Radio Communautaire de Kothmale installée quelques années auparavant et dont les effets positifs avaient alors fini de convaincre les autorités de l'Unesco (Jayaweera 2004). En 2003, le programme CMC connut un essor formidable, notamment à la faveur de la première phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information tenue à Genève du 10 au 12 décembre de cette même année. Déjà en 2004, près de 40 CMC pilotes étaient fonctionnels dans 15 pays à travers l'Afrique, l'Asie et les Caraïbes. En fait, le modèle de Kothmale avait été adapté avec succès en dépit des environnements et des contextes extrêmement diversifiés d'une zone à l'autre. Aujourd'hui, on dénombre quelque 130 CMC répartis dans plus de 20 pays, dont le Mali, le Mozambique et le Sénégal qui sont les bénéficiaires du projet de passage à grande échelle des CMC (Unesco BREDA 2007).

L'objectif principal du programme CMC est de contribuer à la réduction de la fracture numérique en facilitant l'accès et l'appropriation des TIC par les communautés démunies. Mais au-delà de cette ambition, le programme vise aussi à participer à la lutte contre la pauvreté et au renforcement des capacités des populations (Unesco BREDA 2006). La création des CMC obéit à une approche globale, associant accès, apprentissage, et combinaison des anciennes et des

nouvelles technologies. L'objectif visé à travers cette démarche est de faire en sorte que les usagers locaux deviennent des utilisateurs habituels des nouvelles technologies, grâce à l'institution d'une nouvelle forme de « transport en commun » : celui de l'information (Unesco 2005 p 39). Dans cette démarche, trois éléments ou ensembles d'éléments semblent nécessaires : le concept, le modèle, le service à procurer.

Le CMC, un concept flexible

Tout comme le « *cybercafé* », le « *cyber-attaya*³ », le « *Wang bar* » ou café-Internet des Chinois, les « *telecentros* » des Espagnols, ou bien encore les « *Les Cyber-bases Midi-Pyrénées* » en France, le concept de Centre Multimédia Communautaire renvoie à un ensemble de réalités qui le différencie bien des autres lieux d'accès aux TIC. Si le terme CMC partage avec le cybercafé et le télécentre⁴ ce que Philippe Vidal appelle *une constante dans les pays d'Afrique de l'Ouest* (Vidal et Desbordes 2007), à savoir ce mode d'accès aux TIC essentiellement collectif et à l'inverse du modèle dominant occidental (Chéneau-Loquay 2004 p 172), il garde une certaine originalité perceptible à travers au moins trois aspects. En effet, le CMC n'est pas soumis à une logique de rentabilité financière de ses investissements, il représente une plate-forme technologique variée et enfin, place les besoins de la communauté au centre de ses préoccupations.

Dans le concept de CMC, la dimension humaine a une importance capitale. La connectivité n'est pas pensée uniquement sous l'angle de l'infrastructure à déployer, mais plutôt du point de vue inverse consistant à identifier d'abord les besoins de la communauté en termes d'information et de communication avant d'envisager la solution technique à mettre en œuvre pour répondre plus efficacement aux exigences des contextes locaux. De fait, l'utilisateur potentiel de la technologie dispose de beaucoup plus de chances, et cela dès le départ, de devenir un acteur de son environnement technique. C'est peut-être, à titre comparatif, à ce niveau que se trouve la différence entre le Centre Multimédia Communautaire et l'Espace Public Multimédia pour lequel Philippe Vidal (Vidal et Desbordes 2007) a identifié trois dimensions indispensables : un *lieu public accessible au plus grand nombre* ; des usages *individuels globalement libres à quelques exceptions près* ; un *accompagnement humain permettant de répondre aux questions et aux difficultés des usagers*.

Le processus d'appropriation des technologies numériques par une communauté s'avère parfois complexe et relativement long. Il suppose la satisfaction d'un certain nombre de conditions qui créent ce que le sociologue Serge Proulx et d'autres auteurs désignent par « *mouvement d'appropriation sociale des*

3. « Thé » en wolof, une langue nationale parlée par environ 80 % de la population sénégalaise. Cette expression paraît plus expressive des habitudes des sénégalais qui sont plus consommateurs de thé que de café. Le thé fait d'ailleurs partie des boissons servies même aux étrangers en guise d'hospitalité.

4. En ce qui concerne respectivement l'accès public à l'Internet et le téléphone.

technologies » qui est le but ultime du processus d'usage. Ce mouvement est décomposable en plusieurs phases distinctes dites *moments de l'appropriation* (Proulx, Rueff et Lecomte 2007 p 29). Il s'agit de *l'accès* (pré-condition nécessaire mais insuffisante) ; *la maîtrise technique et cognitive de l'artefact* (résultat d'apprentissages spécifiques et de formations formelles ou informelles consistant à acquérir les compétences cognitives et techniques nécessaires à la manipulation des TIC et l'usage des protocoles) ; *l'intégration significative de l'objet technique dans les pratiques quotidiennes* (c'est le moment à partir duquel les usagers voient leurs anciennes pratiques modifiées) ; *la créativité dans l'usage* (ou l'émergence de nouveauté dans la pratique – individuelle ou sociale – traversée par l'usage du dispositif technique) ; *la médiation d'un collectif ou d'une communauté* (qui suppose que les apprentissages individuels fassent l'objet d'échanges entre les membres d'un collectif ou d'une communauté de pratique organisée autour d'intérêts similaires ou de valeurs et d'aspirations communes⁵) ; et enfin, *la représentation politique* (ultime étape de la réalisation du processus d'appropriation sociale, consistant en la prise en compte d'une représentation collective des usagers dans les processus d'innovation ou dans les politiques publiques relatives aux TIC) (Proulx 2002 p 180-189).

Le concept de CMC, au bout du compte, ne peut être défini selon le seul critère technologique. L'approche repose toujours sur deux ensembles d'éléments, à savoir d'une part, les besoins des communautés et, d'autre part, les conditions socioéconomiques, politiques et culturelles prévalant dans les zones qui doivent abriter le centre. Par conséquent, il n'existe pas un mais plusieurs modèles de CMC.

Typologie des CMC

En général, le CMC est défini comme l'association d'une radio locale aux dispositifs d'un télécentre, sous une forme ou une autre de propriété communautaire, et avec l'objectif de servir comme plate-forme de communication et d'information pour les besoins de développement de la communauté (Hughes 2004 : 11). Mais en fonction de quelques facteurs liés au contexte local, régional ou national, on distingue différents types de CMC, porteurs chacun d'avantages et offrant séparément de bonnes pratiques susceptibles d'être transposées et testées dans l'un ou l'autre modèle. Il existe, selon Stella Hughes, cinq modèles de CMC : le CMC radio communautaire et télécentre indépendants ; le CMC câble et Internet ; le CMC combiné ; le CMC 3C (centre culturel communautaire) ; et le CMC réseau (*Ibid.*).

– *Le CMC radio communautaire et télécentre indépendants* est le modèle le plus répandu. Il se compose d'une station de radio communautaire partageant à la fois son local et tous les dispositifs administratifs et structurels avec un télécentre. Doté d'un degré d'autonomie assez élevé, ce type de CMC fonctionne comme une

5. C'est là, par exemple, le pari des communautés qui s'organisent autour du logiciel libre : l'émergence d'une intelligence collective repose en effet sur des mécanismes de soutien, de parrainage, de transmission au sein d'une communauté.

coopérative, cherchant alors à générer des revenus pour assurer sa durabilité financière tout en créant un équilibre entre les activités lucratives et non lucratives.

– *Le CMC câble et Internet* se retrouve dans les pays où la législation nationale ne permet pas aux radios communautaires d'avoir accès aux ondes aériennes. Le câble et l'Internet sont alors utilisés comme solutions alternatives en attendant qu'une loi autorise l'accès aux ondes dont leur portée est sans doute plus importante.

– *Le CMC combiné* se définit par une association de la vidéo, du réseau câblé local et de la presse écrite avec les nouvelles technologies et la radio. Mais il peut arriver aussi que plusieurs stations de radio soient combinées avec un télécentre. On part toujours des dispositifs et infrastructures préexistants et une convention régit ensuite les questions organisationnelles.

– *Le CMC 3C* se développe progressivement grâce au programme Culture de Quartier de l'Unesco. Dans ce cas le CMC bénéficie non seulement des équipements des centres culturels mais aussi d'une approche culturelle du développement consistant à organiser des activités de développement autour d'événements culturels.

– *Le CMC réseau* procède de la mutualisation de plusieurs CMC existants. Cette pratique est fortement encouragée par les autorités de l'Unesco étant donné qu'elle offre certaines opportunités, allant du partage et de l'échange de données à la mutualisation des ressources pour la maintenance, la création d'activités communes, et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

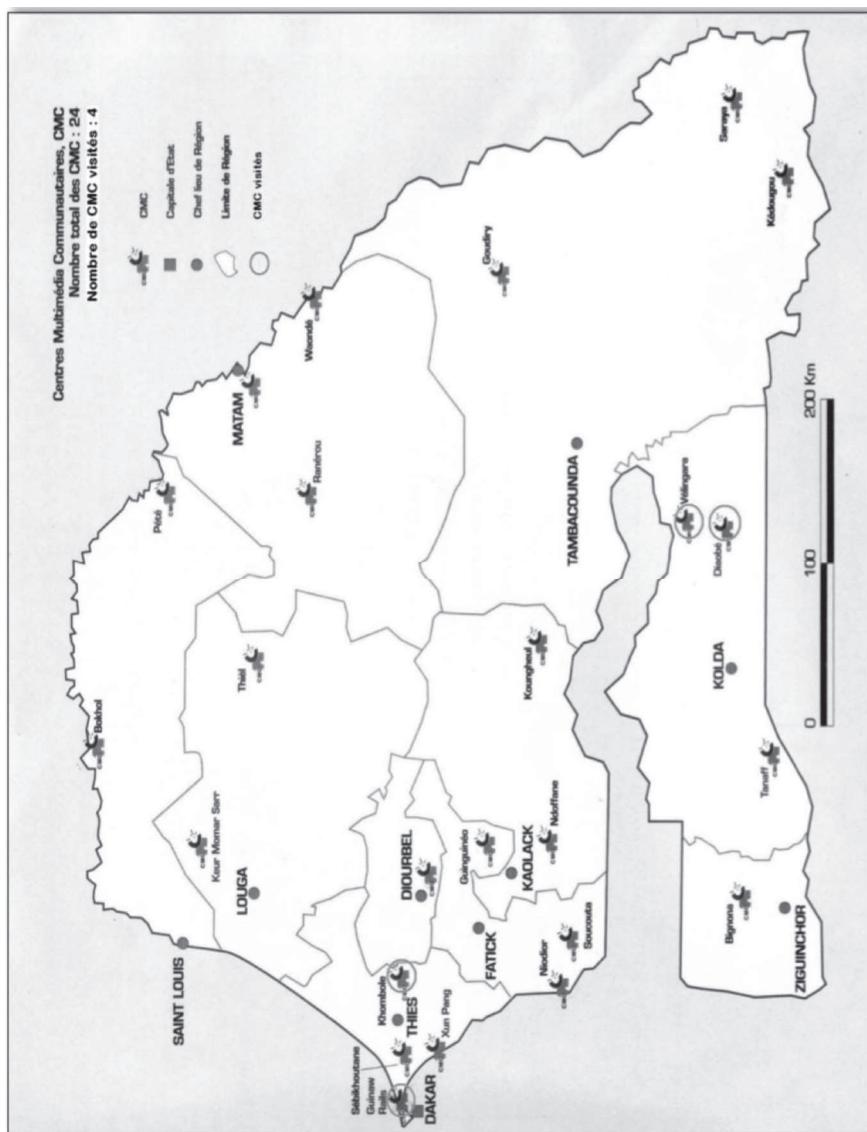
La flexibilité du concept de CMC ne tient pas uniquement à la nécessité de s'adapter au contexte local. Elle relève aussi du fait qu'il est préférable d'utiliser les structures locales existantes comme point de départ, ce qui implique qu'il peut y avoir autant de modèles de CMC qu'il y a de types d'organisations communautaires de développement actives dans un pays. Dans le cas du Sénégal, le critère qui a été utilisé pour le choix des zones d'implantation des CMC est la pauvreté. Ceci explique que certaines régions soient mieux servies que d'autres⁶. En revanche, le modèle de CMC installé est pratiquement le même partout.

Le modèle de CMC dominant au Sénégal

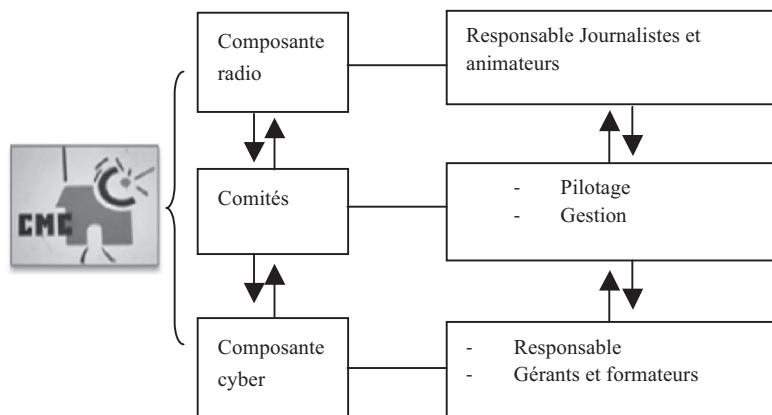
Le modèle de CMC installé dans les différentes zones du pays est en général fait de deux composantes accompagnées de dispositifs de management institutionnels appelés comités. Les responsables du projet CMC au Sénégal ont fait le pari de mettre en œuvre le modèle de CMC combinant la radio au télécentre. Ce type de CMC est souvent administré par deux comités : un comité de pilotage et un comité de gestion.

6. Les 24 CMC que compte le Sénégal se répartissent de la façon suivante : 2 à Dakar, 2 à Thiès, 1 à Diourbel, 3 à Fatick, 2 à Kaolack, 3 à Tambacounda, 1 à Ziguinchor, 3 à Kolda, 3 à Matam, 2 à Louga, 2 à Saint-Louis.

Carte 1- Les centres multimédias communautaires au Sénégal



Source UNESCO 2007

Figure 1 — Les composantes habituelles des CMC au Sénégal

Ces comités sont constitués de représentants de l'organisme partenaire, de jeunes, de femmes, de personnes handicapées, de représentants de l'administration locale situés dans le rayon de couverture de la radio. Ils ont pour rôle de réfléchir ensemble sur certains axes stratégiques d'orientation du CMC, de favoriser l'appropriation du centre par la communauté, d'assurer la pérennisation de l'initiative.

Chaque composante du CMC représente une entité autonome, gérée par un Responsable travaillant en collaboration avec un personnel majoritairement bénévole. Dans la partie radio du CMC, les journalistes et les animateurs assurent les éditions d'informations et d'autres types d'émissions. Dans la partie cyber du CMC, les gérants se chargent d'apporter une assistance technique aux personnes qui viennent naviguer sur Internet, effectuer une tâche bureautique, ou pour un autre motif nécessitant leur intervention. Les formateurs, quant à eux, interviennent lors des sessions qui peuvent être programmées, en fonction des besoins exprimés et de ressources financières et matérielles disponibles, à des dates rapprochées ou distantes. Enfin, qu'il s'agisse de la composante radio ou de l'entité abritant le cybercentre, on trouve souvent un important dispositif matériel permettant de répondre aux besoins des publics qui les fréquentent. Le choix des solutions techniques appropriées à un CMC est un facteur crucial de sa durabilité et de son adéquation avec les besoins de la communauté. Le fait de se focaliser sur des équipements de haute technologie nécessite un investissement financier et humain énorme, tandis que négliger les nouvelles technologies peut empêcher à la communauté de profiter pleinement des innovations techniques (Schioler et Buckley 2004). Par conséquent, les choix effectués, pour être équilibrés, se fondent sur des facteurs locaux tels que la qualité, les coûts de l'accès aux sources d'énergie, aux connexions téléphoniques, à Internet, aux logiciels et aux consommables.

Tableau 1 - Équipement classique des CMC

CMC	
Composante radio	Composante cyber
<ul style="list-style-type: none"> • 1 émetteur de 250 W, de portée 75 km • 2 dipôles • 1 table de mixage de 14 pistes • 1 lecteur double cassette • 1 lecteur de CD • 1 insert téléphonique • 3 microphones avec pied de table • 2 casques • 2 magnétophones de reportage à cassette • 1 paire de haut-parleurs amplifiés • 1 radio de contrôle • 1 mât d'antenne de 24 mètres • 1 m audio mobile USB 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 ordinateurs, dont 1 installé au niveau de la radio • imprimante • 1 scanner • 1 téléphone – fax • 1 appareil photo numérique • 1 photocopieuse

Source : Unesco BREDA, 2007.

Les CMC au Sénégal sont équipés du type de matériel désigné dans le tableau n° 1. Cependant, grâce à un financement accordé par l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), certains centres ont pu acquérir un équipement supplémentaire composé d'un poste téléviseur, d'un lecteur de DVD et d'une imprimante couleur. Le matériel installé dans les différents CMC fonctionne à l'électricité, les centres étant desservis par le réseau électrique national. L'offre est donc moins onéreuse que s'il fallait avoir recours à un groupe électrogène mais elle souffre cependant du manque de fiabilité.

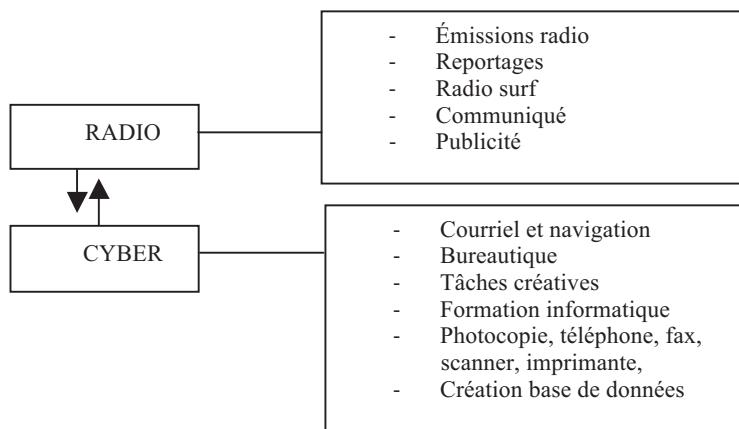
Les services disponibles à travers les CMC

L'un des facteurs déterminants des CMC réside dans l'aspect multiple de leur configuration novatrice. La combinaison de plusieurs types de TIC permet à ces centres de jouer un rôle de structure de diffusion et de communication intégrée, assurant à la communauté une prestation de services diversifiés.

Dans un CMC, les populations bénéficient des synergies entre les ressources de la radio et du cybercentre. Ainsi, la radio communautaire qui est un outil de production et de diffusion de contenus locaux, se décline comme un relais entre les personnes et les services fournis par le cybercentre, en particulier celles qui ont un faible niveau d'alphabétisation ou qui résident dans des zones rurales ou urbaines éloignées ou pauvres. Par ailleurs, grâce aux programmes de radio-surf où l'animateur navigue sur Internet pour diffuser ensuite les informations trouvées à

travers les ondes de la radio, les populations disposent d'une bonne opportunité de s'ouvrir à l'actualité nationale et internationale. Enfin, elles peuvent lancer des avis et communiqués ou faire passer une publicité par le canal de la radio communautaire.

Figure 2 — Services proposés dans les CMC



Dans les télécentres de CMC, les services proposés intéressent en général la connexion à Internet, la bureautique (saisie de texte, reprographie, etc.), l'assistance secrétariat pour les organisations et les particuliers, les tâches créatives (photographies numériques, production multimédia CD-ROM, petits reportages, confection de supports divers : journaux, entête, logotypes, etc.), la formation en informatique et l'initiation à l'usage d'Internet.

Analyse de l'accès aux TIC dans les CMC

Quelques éléments de bilan du projet

À la place des 20 CMC initialement prévus, le projet en a finalement construit 24 au Sénégal. Pour cette raison, les autorités de l'Unesco parlent de « *bilan positif* » et de « *pari réussi* ». Dans certains endroits du pays le programme CMC s'est appuyé sur des installations radiophoniques et autres structures TIC communautaires déjà mises en œuvre. Dans d'autres, en revanche, l'installation des centres s'est faite *ex nihilo*. Pour se muer en CMC, les structures d'accueil préexistantes doivent remplir les conditions suivantes :

- être une radio, un télécentre, un centre de ressource TIC ou un Centre Culturel Régional, un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle, une structure multimédia socioéconomique ou un projet de radio communautaire ;
- être l'émanation d'une organisation ou d'une collectivité locale ;

- être bien implanté dans sa communauté et disposer d'une capacité de mobilisation communautaire ;
- être porteur de dynamique économique, sociale et culturelle ;
- prendre en compte les besoins des femmes, des jeunes et des personnes handicapées ;
- être capable d'identifier les besoins des populations en informations et TIC et d'y apporter des propositions de solution ;
- être prêt à assurer la participation des communautés ;
- enfin, être disposé à fournir une étude de faisabilité technique et économique du CMC (Unesco BREDA 2006).

Au total, 13 CMC, soit 54 % de leur effectif global, ont été bâtis avec la création simultanée d'une radio et d'un cybercentre. Parmi les 24 CMC, 7 sont installés dans des zones pas encore totalement électrifiées. Il s'agit de Saraya dans la région de Tambacounda, de Ranérou (Matam), de Thièl (Louga), de Soucousta et de Niodior (Fatick).

Concernant les cybercentres, le projet CMC en a achetés et installés un total de 20. Les cybers qui existaient avant le projet ont été transformés en CMC puis renforcés en équipements multimédias. C'est le cas de Guinaw Rails et de Sébikotane (région de Dakar), de Guinguinéo (Fatick), et du CMC de la Commune de Diourbel.

Pour ce qui est des radios communautaires, 15 nouvelles stations ont été installées. Six autres radios communautaires ont accepté de collaborer avec le programme CMC, devenant ainsi des CMC. Il s'agit des radios communautaires *Awagna* (à Ziguinchor), *Tim Timol* et *Jikké FM* (Matam), *Xun Pang* (Thiès), *Pété* (Saint-Louis), et *Jéeri FM* (Keur Momar Sarr, Louga). Enfin, les radios des CMC de Vélingara, de Guinaw Rails et de Diaobé, bien qu'ayant été mises en œuvre par le programme CMC, ont été acquises grâce aux financements respectifs de la Sodefitex, de la Section éducation de base de l'Unesco, et de l'Unicef (Unesco BREDA 2007). Les enquêtes se sont déroulées dans ces trois derniers CMC et aussi à Khombole dans la région de Thiès.

Présentation sommaire des zones visitées

Vélingara est une Commune de 23 775 habitants. Elle constitue aussi un des Départements de la Région de Kolda et se situe à plus de 585 kilomètres de Dakar, la capitale du Sénégal. Diaobé est un petit village situé à quelques kilomètres de Vélingara, dans la Communauté Rurale de Kounkané (Région de Kolda). Sa population s'élève à 1 240 habitants⁷. Guinaw Rails (Nord/Sud) est une Commune, appartenant à l'Arrondissement de Pikine Dagoudane. Celui-ci fait partie du Département de Pikine (Région de Dakar) qui couvre une population de 853 976 habitants. Enfin, Khombole est une Commune du Département de Thiès

⁷ Mais c'est un énorme marché international le mercredi avec jusqu'à quelques 10 000 habitants qui y transitent ce qui peut expliquer l'installation du CMC en ce lieu ? (note de l'éditeur)

situé dans une Région du même nom. Elle est distante de Dakar d'environ 100 kilomètres et la taille de sa population est de 16 148 habitants.

Les populations des localités visitées partagent en commun le fait de vivre dans des endroits sinon assez retranchés, du moins marqués par un niveau de précarité relativement élevé. À l'exception de Guinaw Rails qui est un quartier de la banlieue dakaroise, tous les autres espaces sont de type rural, les habitants vivant essentiellement d'activités agricoles, pastorales et artisanales, ainsi que du petit commerce. Par ailleurs, le taux net de scolarisation dans tous ces endroits demeure faible, l'emploi rare et la pauvreté économique endémique. Cependant, les taux affichés dans le tableau n° 2 cachent d'importantes disparités⁸. Si dans la région de Dakar par exemple, le taux net de scolarisation est de 65,2 %, la population de Guinaw Rails, elle, est analphabète à des proportions beaucoup plus marquées. En effet, près de la moitié des habitants de cette localité, soit 49,2 %, ne sait ni lire ni écrire, or le pourcentage de personnes ayant suivi des études supérieures se plafonne à 1,6 %. Cette remarque reste valable pour les autres localités qui, elles aussi, couvrent des inégalités socio économiques et spatiales de taille.

De manière générale, c'est dans des contextes difficiles que les CMC ont été installés dans les différentes zones. En conséquence, beaucoup d'espoirs sont fondés sur l'utilisation de ces centres d'accès aux TIC, ces outils que l'on parle selon Annie Chéneau-Loquay (2004) de vertus de toutes sortes et présente comme des moyens de libération individuelle aptes à accroître la qualité de la vie et à promouvoir la cohésion sociale et l'intégration de toutes les régions du monde.

Tableau 2 — Quelques éléments de caractérisation des zones visitées

		Population				
Localité du CMC		Type d'espace	Taille de la population	Population urbaine % (région)	Taux net de scolarisation (régional)	Taux de pauvreté (régional)
Région de Kolda	Vélingara	rural	23 775	13,3	45,3 %	66,5
	Diaobé	rural	1 240*	13,3	45,3 %	66,5
Région de Dakar	Guinaw Rails	périurbain	853 976**	97,2	65,2 %	33,6
Région de Thies	Khombole	rural	16 148	42,7	49,8 %	48,6

* Donnée du PEPAM⁹ ** Population départementale, Autres sources : ANSD, 2004 et 2006.

-
8. Ils sont employés à titre indicatif d'autant que nous étions dans l'impossibilité de trouver pour chaque localité le taux exact qui lui correspond.
 9. *Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire* (objectif 2015). C'est un programme du ministère de l'Hydraulique et du ministère de la Prévention, de l'Hygiène publique et de l'Assainissement, www.pepam.gouv.sn
-

Les CMC dans la vie des populations

On entre. On sort. On se parle, se congratule et rit à gorge déployée. Ces scènes rythment le quotidien dans les CMC. Visiblement, ces centres sont de vrais espaces de convivialité où les communautés se retrouvent. Si certains disent fréquenter les lieux grâce à un ami qui y travaille, d'autres motivent cette fréquentation par le désir de profiter des services proposés. Ainsi, les CMC reçoivent quotidiennement un public de tout âge, composé notamment d'élèves, d'étudiants, d'enseignants, de médecins, d'élus locaux, de griots, de communicateurs traditionnels, de guérisseurs, d'agriculteurs, d'éleveurs, etc.

Il convient, afin de mieux comprendre la prédisposition des CMC, ou, à l'opposé, leur indisposition à répondre de façon optimale aux attentes de ces publics, de s'intéresser aux modalités de leur organisation, leur équipement et leur offre de services.

L'organisation

Les CMC bénéficient de l'appui de quelques partenaires au niveau local. C'est le cas des Organisations communautaires de base, d'autres mouvements associatifs œuvrant pour le développement, des municipalités, des entreprises. Dans la plupart des cas, ce sont ces partenaires qui octroient un local au centre. C'est le cas du Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rails, de la Sodefitex¹⁰ à Vélingara, etc. Le rôle des partenaires des CMC ne se limite pas pour autant à l'attribution et à l'aménagement des locaux, ils appuient également les centres dans leur fonctionnement et participent le plus souvent à l'élaboration des grilles de programmes des radios. Enfin, ils sont représentés dans les comités de gestion et de pilotage des centres.

Dans le processus d'aménagement des CMC, une attention particulière est accordée au nom à donner à la radio et, par extension, au centre. Ce nom est pour beaucoup porteur d'un message fort (comme *Tewdu*¹¹ FM, *radio men*¹²) à l'endroit de toute la communauté qui est sensée constituer son auditoire. Il s'inspire des réalités locales, tout comme il peut procéder d'une intention d'exprimer un attachement quelconque à un territoire (*Rails bi*¹³ FM), une communauté (*Siggil Jigeen*¹⁴) ou encore un idéal (*Bamtaaré dowri*¹⁵ FM).

10. Société de Développement et de Fibres Textiles. Elle a pour principale activité le développement de l'agro-industrie cotonnière.

11. « *Tewdu* », en Pulaar, est le nom courant de dix-sept espèces d'oiseaux appelés *oiseaux indicateurs*. Le terme indicateur provient d'une particularité que l'on rencontre chez deux espèces, le grand indicateur et l'indicateur varié, qui attirent l'attention de l'homme ou des ratels, très friands de miel, et les conduit vers les nids d'abeilles. Une fois que l'homme ou le ratel a ouvert le nid pour recueillir le miel, l'oiseau récupère la cire et les larves. On prétend aussi que cet oiseau assez particulier émet un cri pour alerter les autres animaux à l'approche d'un danger.

12. « Notre radio » en Pulaar.

13. La localité de « Guinaw rails », littéralement « derrière les rails » en wolof, ne possède ni une station de train, encore moins un passage à niveau. Les rails séparent juste l'agglomération et font office de frontière entre le reste du Département de Pikine et les deux Communes de Guinaw Rails Nord et Sud.

14. « Honorer ou Honneur à la femme » en wolof. [Traduction libre].

15. « Développement rural » en Pulaar.

Le personnel

Plus de 85 % des membres des CMC sont des travailleurs bénévoles, au service de leur communauté. Seuls leurs frais de déplacement pour des reportages effectués dans des endroits éloignés sont pris en charge par les centres. Il est possible cependant de trouver dans les CMC quelques personnes « privilégiées », rémunérées non pas par le projet CMC mais par des structures partenaires qui tirent profit des services des radios communautaires. Parmi ces structures, il y a la Sodefitex qui appuie financièrement la radio *Bambaré dowri* de Vélingara. Celle-ci lui offre en retour l'opportunité de s'adresser aux producteurs de coton de la Commune et de tous les villages se trouvant dans la zone de couverture de la radio. Néanmoins, qu'ils soient rémunérés ou non, les personnels des CMC bénéficient d'une grande estime de la part de la population. Ils sont généralement connus des notables, des élus et des autres citoyens, respectés et écoutés, ce qui constitue pour certains acteurs des centres une source de motivation importante.

La répartition par sexe des membres des CMC indique que les femmes sont majoritairement représentées. À Diaobé par exemple, plus de 60 % des membres du centre sont de sexe féminin. Celles-ci occupent parfois des postes de responsabilité, comme la gestion comptable du centre. Mais elles sont pour la plupart des animatrices d'émission de radio.

Le niveau d'instruction du personnel est variable. Si d'aucuns déclarent avoir obtenu le baccalauréat ou même entrepris des études supérieures, certains n'ont eu que le brevet (sinon le niveau) de fin d'études moyennes ou le certificat de fin d'études élémentaires. D'autre part, certains n'ont jamais fréquenté l'école française.

La plupart des membres des CMC sont âgés de moins de 35 ans. Mais certains d'entre eux ont un âge plutôt avancé, soit plus de 45 ans. Ce sont surtout les producteurs externes du centre. Enfin, l'analyse de leur qualification professionnelle indique que beaucoup de catégories sociales sont représentées : enseignant, tailleur, technicien, sans profession, et autres.

Horaires d'ouverture et heures de diffusion des radios

Les CMC sont ouverts presque toute la journée. Cependant, leurs radios ne diffusent en général leurs programmes que pendant une durée de six heures par jour. Deux facteurs expliquent ce fait. Le premier est lié aux conditions climatiques contraintes dans certaines zones. Ainsi, dans le souci de préserver le matériel de la forte chaleur, il a été recommandé aux personnels des centres de ne l'utiliser que le matin, alors qu'il ne fait pas encore très chaud, et le soir, au soleil couchant. Le second facteur tient à un manque de moyens financiers et à un déficit de ressources humaines capables d'entretenir, de façon bénévole faut-il le rappeler, les programmes de la radio pendant toute la journée. Cependant, les CMC qui disposent davantage de ressources matérielles et humaines et qui souhaitent répondre par ailleurs à la demande des auditeurs qui se plaignent régulièrement de la modicité des heures de diffusion, arrivent parfois à se soustraire, au moins partiellement, à cette recommandation. C'est le cas de *Rails bi FM* qui émet quotidiennement pendant

neuf heures de temps ; c'est aussi l'exemple de *Siggil Jigeen* à Khombole qui n'arrête plus ses programmes ni à onze heures le matin, ni à vingt et une heures le soir.

L'offre de services

Les services proposés par les CMC sont assez diversifiés et plutôt bon marché. Alors que certaines prestations sont payantes, d'autres sont entièrement gratuites, ce qui motive davantage les populations à se rendre dans ces centres.

La composante radio des CMC offre aux auditeurs et aux usagers la possibilité de diffuser des messages d'importance variable, à des prix dits « communautaires », c'est-à-dire définis en fonction du niveau de vie des populations. Mais des différences notoires subsistent entre les centres. Par exemple, s'il faut juste débourser 150 Francs CFA (0,23 euro) pour faire passer un communiqué à travers les ondes de *Bamtaaré dowri* FM, le même service nécessitera une somme plus importante dans les CMC de Khombole (1 000 FCFA ou 1,52 euro) et aussi de *Guinaw Rails* (2 000 FCFA). De la même façon, un avis de décès coûtera dans le CMC de Khombole 100 FCFA pour chaque personne citée, alors que ce service est gratuit dans le centre de Vélingara et facturé 1 000 FCFA pour dix personnes à la radio *Rails bi* FM.

En plus de la diffusion de spots publicitaires destinés à alimenter les caisses du centre, les responsables du CMC de *Guinaw Rails* ont mis en œuvre une nouvelle stratégie dite de *parrainage*, consistant à un sponsoring des émissions par des personnes ou des entreprises désireuses et à même d'honorer la facture qu'entraîne une telle opération (soit 25 000 Francs CFA). Les dédicaces sont gratuites dans presque toutes les stations radios, pourvu simplement qu'elles soient passées directement pendant les émissions interactives qui ouvrent l'antenne aux auditeurs. Mais à Khombole, le responsable du centre a mis en œuvre lui aussi une stratégie consistant à parcourir la localité et les villages environnants à la recherche de dédicaces. Chaque personne désirant faire une dédicace à une autre s'inscrit alors sur sa liste moyennant une somme de 25 Francs CFA (0,03 euro). Toutes les sommes ainsi collectées serviront principalement à prendre en charge les frais de fonctionnement assez lourds des CMC¹⁶.

D'autres services sont accessibles dans les télécentres des CMC. Le public peut par exemple envoyer et recevoir des e-mails, rédiger des textes, imprimer des documents, photocopier, voire même scanner ou faxer des correspondances à travers le pays et à l'étranger. Mais à ce niveau non plus, les prix pratiqués par les uns et les autres ne sont pas homogènes. Ces prix sont d'autant plus élevés que les coûts d'accès au service fourni sont chers. L'Internet en constitue une bonne illustration. La distribution spatiale de cette technologie reste encore très inégalitaire malgré les importantes progressions enregistrées depuis 2005 dans la couverture du pays par le service ADSL (Internet haut débit). L'essentiel des zones – plus de quarante – que

16. La plus faible facture d'électricité qui nous a été présentée s'élève à 65 000 Francs CFA, soit environ une centaine d'euros. Les factures peuvent parfois dépasser 200 000 Francs CFA (plus de 300 euros), or les CMC ne disposent pas de fonds de roulement.

ce service a couvertes se compose essentiellement des capitales régionales et d'autres villes de moindre rang, l'espace rural demeurant toujours le principal laissé-pour-compte. Le CMC de Khombole est le premier à avoir été installé dans le pays. Au départ, toutes ses machines étaient connectées grâce au service Sentoo et le centre était le seul endroit de cette commune rurale où il était possible d'accéder à l'Internet. Mais aujourd'hui, la connexion est interrompue, le service étant cher et difficile à commercialiser. Pour vendre une heure de connexion par exemple, les gérants du cyber devaient attendre d'avoir au moins trois clients internautes, qu'ils connectaient de façon simultanée au prix de 500 Francs CFA soit 76 centimes d'euro chacun, afin de pouvoir récolter un bénéfice net de 600 Francs CFA (environ un euro).

La formation fait aussi partie de la prestation des CMC. Elle est d'ailleurs considérée par les responsables des centres comme l'une des clés de réussite sinon la plus importante. Les formations proposées dans les CMC ne ciblent pas seulement les usagers des centres. Elles intéressent aussi le personnel, qu'il s'agisse des journalistes, des animateurs ou des techniciens. Si les enseignements dispensés varient d'un public à l'autre, l'objectif demeure pour l'essentiel le même pour les toutes les sessions organisées. Il s'agit d'octroyer à la communauté des compétences informatiques de base (traitement de texte, constitution de bases de données, organisation et gestion de dossiers, réalisation des procédures de sécurité comme la manière d'allumer et d'éteindre correctement un ordinateur, de faire une sauvegarde) ; de créer des aptitudes à l'utilisation d'Internet et du courriel et des aptitudes à utiliser des équipements radiophoniques. Selon l'enquête, les sessions de formation peuvent durer entre un et trois mois, sinon pendant toute l'année en fonction de la demande à saisir. Les frais d'inscription des particuliers s'élèvent pour la plupart à 5 000 Francs CFA (7,60 euros), et la mensualité est comprise entre 3 000 Francs CFA et 5 000 Francs CFA. Pour le personnel des centres par contre, la formation est gratuite, les frais étant souvent pris en charge par l'Unesco BREDA ou d'autres structures partenaires.

Pour toutes ces populations qui vivent dans des zones rurales et urbaines oubliées par les schémas de distribution des infrastructures de base, les Centres Multimédia Communautaires constituent des opportunités d'accéder aux TIC, de communiquer, de s'informer. Le service de la radio communautaire, c'est une réalité vécue par les populations bénéficiaires des centres, au même titre que l'Internet et d'autres applications technologiques encore. Grâce à leurs composantes radios, les CMC initient les communautés démunies à l'usage d'une technologie de masse tout en leur donnant la possibilité de participer à la production et à la diffusion de contenus locaux dans leurs langues locales. Quant aux composantes cyber des CMC, elles permettent l'accès à une large gamme de services allant de la navigation à la production de contenus multimédia.

La radio fait partie des plus anciennes technologies par l'entremise desquelles les messages étaient généralement diffusés en milieu rural sénégalais. Pour se développer, la radio a besoin de dispositifs d'écoute mais aussi des moyens susceptibles de la nourrir et de la faire connaître. Il lui faut surtout la capacité de nouer un dialogue avec ceux à qui elle parle. Elle a enfin besoin d'un langage

commun d'intérêts et de passions (Méadel 1995). Les radios communautaires bénéficient de tous ces éléments dans les différents endroits qui les abritent, ce qui explique du reste le succès grandissant qu'elles rencontrent aujourd'hui. À travers les ondes des radios communautaires, les populations ont désormais droit à la parole, directement à l'antenne. Par le biais des différentes émissions, elles s'expriment sur divers thèmes touchant à leur vie quotidienne, mais surtout sur des sujets d'antan tabous, tant dans le cercle familial qu'au sein de la société toute entière. Dans la même perspective, l'Internet élargit les sphères de la communication sociale et favorise l'incorporation des communautés dans des ensembles beaucoup plus vastes.

Les conséquences de l'installation des CMC dans le monde rural et dans les quartiers urbains de conditions modestes ne se limitent pas seulement à la réduction de la fracture numérique. Les enquêtes ont révélé que les CMC sont aussi des facteurs de développement économique et social. Il suffit pour s'en convaincre d'invoquer l'engouement que ces espaces publics d'accès aux technologies ont suscité chez les populations quant à l'utilisation et l'appropriation d'outils de communication qu'elles pensaient auparavant pour les « autres ».

Citons l'exemple du CMC de Vélingara. Selon le responsable de *Bamtaaré dowri* FM, le CMC a contribué depuis son installation dans la zone à un important éveil de conscience des masses, à travers notamment des émissions interactives comme « *infos santé* » déroulée par le district sanitaire de la Commune, « *allô docteur* » qui reçoit chaque semaine un technicien de la santé pour répondre aux questions des auditeurs, « *la tribune des cultures* », « *la parole aux éleveurs* », « *la nouvelle économie rurale* », etc. De ce fait, sur le plan de l'environnement par exemple, des centaines d'hectares de forêt sont annuellement préservés des feux de brousse et de l'exploitation abusive du charbon de bois. Quant aux éleveurs, ils prennent progressivement conscience de la richesse que constitue le bétail, alors qu'auparavant l'élevage dans cette partie du Fouladou était essentiellement une activité de contemplation.

« L'éleveur ne vendait l'animal que lorsqu'il avait un problème de justice, sinon lorsqu'il avait un malade évacué à l'hôpital, au cas où il désirait se marier, ou quand sa femme décidait de divorcer, ou bien encore en période de soudure. Bref l'éleveur ne vendait son bétail qu'en cas de problème majeur. Aujourd'hui, grâce aux messages véhiculés à travers la radio communautaire, les choses ont considérablement changé »

précise le responsable du CMC qui cite par ailleurs en exemple le village de Saré Yéro Yel, aux abords de Vélingara. « *Grâce aux informations diffusées à travers les ondes de Bamtaaré FM, un producteur a réussi à mettre sur pied sa propre unité de transformation de lait, bien équipée en matériel de production moderne, et employant aujourd'hui cinq personnes* » argumente-t-il.

Toutefois, des contraintes et beaucoup d'insuffisances subsistent dans les différentes zones visitées. Ces contraintes s'expriment en termes d'accessibilité financière et technique des TIC quoique les CMC proposent des services à bas prix voire gratuitement et de l'assistance. En fait, l'un des principaux facteurs de blocage de l'appropriation effective des technologies dans les zones rurales demeure la pauvreté qui condamne les populations à s'intéresser le plus souvent à des préoccupations autres que l'assimilation de l'outil informatique pour ne citer que cet

élément. À cela s'ajoute l'ignorance encore forte des opportunités dont les TIC sont porteuses, cette ignorance étant imputable à l'analphabétisme qui affecte près de 60 % de la population sénégalaise. Quant aux insuffisances, elles se définissent en termes d'inéquité spatiale et de déficit d'accompagnement.

Les CMC constituent certes le plus important réseau de point d'accès communautaires aux TIC au Sénégal, pour autant, le maillage du territoire national par ces centres reste peu dense, et la demande est loin d'être satisfaite. Aussi, les CMC installés survivent très difficilement après leur phase de financement initial. Les charges de fonctionnement sont accablantes et posent avec acuité la question de la pérennisation des réalisations. En fait, le déploiement des CMC semble souffrir de la contraignante logique de projet qui veut qu'au bout d'un certain temps, le financier se retire laissant alors les bénéficiaires, souvent non préparés à la gestion de projet et non dotés de moyens financiers nécessaires, devant des situations complexes. Au-delà de la nécessité d'impliquer les communautés dans toutes les phases d'élaboration des projets, il y a aussi celle de se baser sur les besoins exprimés par les communautés de base, marquées par leurs spécificités. Cette nécessité est d'autant plus prononcée que l'accès aux technologies nouvelles ne doit pas seulement rester l'apanage des personnes instruites dans certaines langues comme le français ou ayant suivi une formation poussée.

L'importance des Centres Multimédia Communautaires est reconnue par les communautés bénéficiaires. Toutes les personnes interrogées ont positivement apprécié le rôle de ces centres dans l'amélioration de leurs conditions d'existence mais aussi dans la marche de leurs activités professionnelles. Avant l'installation du CMC de Guinaw Rails par exemple, les populations de cette localité parcouraient trois kilomètres pour avoir accès à Internet dans les cybercafés de Pikine. La mise en œuvre du centre a alors favorisé le rapprochement des populations avec l'outil Internet. De la même façon, le centre contribue aujourd'hui de façon significative au renforcement des capacités des habitants de la zone. Néanmoins, le défi reste important d'élargir le réseau des CMC dans les zones pauvres du Sénégal et du globe, où la demande demeure toujours forte, et de consolider les acquis déjà relevés. Pour cela, les autorités en charge du projet des CMC devront réfléchir avec les responsables administratifs, les personnels de ces centres ainsi qu'avec les populations bénéficiaires à trouver des réponses pertinentes à un certain nombre de questions dont les plus difficiles semblent être la gestion du bénévolat et la rentabilité financière des CMC qui doivent nécessairement perdurer après que les bailleurs se soient retirés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSD 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (République du Sénégal), DPS, Dakar, janvier, 31 p.
- _____, 2006, *Résultats du 3^e RGPH — 2002 : Rapport national de présentation*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (République du Sénégal), DPS, Dakar, décembre, 125 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, A. 2004, « Introduction : Technologies de la communication, mondialisation, développement », in A. Chéneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala/MSHA p. 11-22.
- _____, « Formes et dynamiques des accès publics à Internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale ? », in A. Chéneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala/MSHA.
- DIENG, M. et SYLLA I. 2006, *Les TIC dans l'espace économique ouest africain. Quelles stratégies pour une meilleure coordination des synergies ?*, Dakar, Enda Diapol.
- HUGHES, S. 2004, « Les types de Centres Multimédia Communautaires », in S. Hughes, S. Eashwar et V. Easwaran Jennings (dir.), *Guide pratiques des Centres Multimédia Communautaires*, Unesco, p. 11-15.
- JAYAWEERA, W. 2004, « Préface », in S. Hughes, S. Eashwar et V. Easwaran Jennings (dir.), *Guide pratiques des Centres Multimédia Communautaires*, Unesco.
- MÉADEL, C. 1995, « La radio et ses territoires », in *Sciences de la société, territoire, société et communication*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, n° 35, mai, p. 113-122.
- PROUXL, S. 2002, « Trajectoires d'usages des technologies de communication : les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir », *Annales des télécommunications*, vol. 57, n° 3-4, 2002.
- PROUXL, S., RUEFF, J. et LECOMTE N. 2007, « Note de recherche : une appropriation communautaire des technologies numériques de l'information », Montréal, Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Science et la technologie, 36 p.
- SAGNA, O. 2006 « Le Sénégal en marche vers la société de l'information (1996-2006) », in *eAtlas*, Rencontres régionales de l'eAtlas francophone de l'Afrique de l'Ouest (26-28 avril 2006 à Dakar) et Plan d'Actions, Toulouse, p. 53-85.
- SCHIOLER, P. et BUCKLEY, S. 2004, « Choisir l'équipement et la technologie appropriés », in S. Hughes, S. Eashwar et V. Easwaran Jennings (dir.), *Guide pratiques des Centres multimédia communautaires*, Unesco, p. 29-44.
- SONATEL, *Rapport Annuel 2005*, 26 février 2007. Rapport en ligne à l'adresse suivante : <www.sonatel.sn/documents/rapport_sonatel_2005_fr.pdf>.
- UNESCO 2005, *Rapport Mondial 2005 : Vers les sociétés du savoir*, Paris, Unesco, Rapport disponible en ligne à l'adresse : <<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001418/141843f.pdf>>.
- UNESCO BREDA 2006, *Les CMC, une initiative majeure pour mettre les TIC au service du développement*, Dakar, Unesco BREDA.
- _____, 2007, *Projet CMC Sénégal*, Lettre d'information n° 2, janvier.
- VIDAL, P. et DESBORDES, F. 2007, *Les technologies de la société de l'information (TIC/SIG) au service de l'aménagement et du développement des territoires en Afrique de l'ouest*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 69 p.